

## INTENSIFICATION DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SUBSTITUTION PARTIELLE DU BOIS-ENERGIE PAR LE GAZ BUTANE

### DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

#### DESCRIPTION TECHNIQUE

Le petit équipement de cuisson au gaz utilisé au Bénin (voir à titre d'exemple photo ci-dessous) est constitué d'une bombonne prenant 6 kg de gaz à la charge et sur lequel on peut installer un brûleur.



Photo: Un exemple de petit équipement de cuisson au gaz domestique sur le marché

#### NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

Cette technologie est commercialisée au Bénin par diverses entreprises pétrolières agréées par l'Etat. Son utilisation se répand progressivement dans le pays même si le premier investissement à faire pour l'acquérir reste contraignant pour une grande proportion des ménages.

Des initiatives pour la promotion de son acquisition sont prises par moment par l'Etat avec l'appui des différents Partenaires Techniques et Financiers. Mais celles-ci restent dépendantes de divers projets dont les zones d'intervention, les durées de mise en oeuvre et les financements dédiés sont limitées.

La diffusion à grande échelle de cette technologie reste un problème à régler dans le cadre de politiques à mettre en place durablement pour favoriser le développement des réseaux de distribution des sociétés pétrolières ainsi que l'accès des ménages à l'équipement.

#### JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

La biomasse-énergie (principalement le bois de feu et le charbon de bois et accessoirement les résidus agricoles) constitue la principale source d'énergie de cuisson utilisée au Bénin par la grande majorité des ménages ruraux comme urbains.

Cette grande dépendance des ménages des produits du bois-énergie (bois de feu et charbon de bois) est l'une des principales causes de la surexploitation des ressources forestières du pays.

L'adoption du gaz butane comme énergie alternative de cuisson par un grand nombre de ménages du pays va contribuer à la préservation des ressources forestières et par conséquent au renforcement des puits de carbone.

## AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

### ECHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

Le reboisement est déjà une priorité pour le gouvernement béninois. Son importance est également perçue par l'ensemble de la population.

Pour accélérer quelque peu son déploiement dans les prochaines années, il est envisagé au titre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Bénin adoptée par le Gouvernement en 2017 de promouvoir l'accès de 275.000 nouveaux ménages au petit équipement de cuisson au gaz butane.

Dans le cadre de la présente initiative qui concourt à la mise en oeuvre de la CDN , il sera question de créer les conditions pour faciliter l'accès de :

- 100.000 nouveaux ménages à faibles revenus au petit équipement de cuisson à un prix subventionnés à l'horizon 2026;
- et 175.000 nouveaux ménages entre 2027 à 2030.

### AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

Avec l'évolution du marché de distribution du gaz butane, et les objectifs projetés dans le plan d'action technologie élaboré pour promouvoir davantage l'accès des ménages au petit équipement du gaz, on peut estimer à 5 le niveau de l'indice de préparation commerciale (CRI5) qui pourrait être atteint à l'horizon 2030.

## IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

Outre la justification climatique ci-dessus, le déploiement à grande échelle de la technologie de cuisson au gaz butane devrait également au plan économique et social contribuer:

au développement des activités économiques liées (i) au développement des réseaux de distribution du petit équipement de cuisson au gaz, (ii) et au commerce du gaz butane (avec en un accroissement de la consommation de 6480 tonnes/an en moyenne suivant les estimations de l'étude de faisabilité du projet de substitution du bois-énergie par le gaz butane (cf. Rapport Dr. Moumouni Moussa Ismail, septembre 2018, p 48) ;

- à l'amélioration des conditions de vie des populations;
- Au plan de la conservation des ressources naturelles, à la préservation de 9062 ha /an de forêts ; mais aussi, selon le rapport précité, une probable baisse d'activités au niveau des producteurs de charbon dont le manque à gagner pourrait atteindre annuellement 1,044 milliard de FCFA. Ce qui nécessiterait que des mesures d'accompagnement soient mises par l'Etat pour les aider ces acteurs à diversifier leurs activités.

## ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

### POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

La promotion de la substitution d'une partie des consommations de charbon de bois par du gaz butane cadre avec les objectifs de développement propre définis par des politiques et programmes élaborés au niveau des secteurs de l'énergie et de la foresterie, notamment :

- la Politique forestière du Bénin 2012-2025 qui vise fondamentalement la gestion durable des ressources forestières;
- la Contribution Déterminée au niveau National du Bénin (CDN Bénin 2017-2030) qui l'a identifié comme une mesure d'atténuation des émissions de GES;
- la Politique Nationale de Maîtrise d'Énergie au Bénin, dont l'un des axes stratégiques (l'axe 2.2) met l'accent sur l'amélioration de l'accès des ménages aux foyers améliorés et au GPL pour réduire la demande de charbon de bois et par conséquent la pression sur le couvert végétal.

### POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Les politiques proposées pour le déploiement de cette technologie se résument comme suit :

- Mise en place d'une subvention du prix de consignation du petit équipement de cuisson au gaz à hauteur de 30%.
- Remise en place jusqu'en 2030 au moins de la mesure de subvention du prix de la recharge du gaz pour le petit équipement de 6kg (subvention dégressive).
- Renforcement des mesures de sécurité par la dotation de l'OBRGM d'une unité moderne d'épreuve pour le contrôle des équipements sous pression.
- Relèvement du différentiel de transport (10 FCFA/kg) et de la marge bénéficiaire des détaillants (10 FCFA/kg) pour garantir une bonne couverture du territoire national en réseau de distribution du gaz.

## COÛTS LIÉS AUX POLITIQUES PROPOSÉES

Le coût global des politiques envisagées s'élève sur la période 2024 à 2030 à 32736 millions de FCFA dont 2922 millions à la charge des consommateurs. Ce coût se répartit par politique et par année comme ci-dessous.

Tableau: Coûts des politiques proposées pour l'intensification des actions de promotion de la substitution partielle du bois-énergie par le gaz butane (en millions de FCFA)

Politiques proposées	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total sur la période 2024-2030
Mise en place d'une subvention du prix de consignation du petit équipement de cuisson au gaz à hauteur de 30%	300	300	400	500	500	500	250	2750
Remise en place jusqu'en 2030 au moins de la mesure de subvention du prix de la recharge du gaz pour le petit équipement de 6kg (subvention dégressive)	4620	4320	4039	3776	3531	3301	3087	26674
Renforcement des mesures de sécurité par la dotation de l'OBRGM d'une unité moderne d'épreuve pour le contrôle des équipements sous pression	200			190				390
Relèvement du différentiel de transport (10 FCFA/kg) et de la marge bénéficiaire des détaillants (10 FCFA/kg) pour garantir une bonne couverture du territoire national en réseau de distribution du gaz (1)	308	339	373	410	451	496	546	2922
Coût total	5428	4959	4812	4876	4482	4297	3882	32736

(1) Le coût de cette mesure est à supporter par les consommateurs est de gaz

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CONTACT

Aminou Raphiou, Coordonnateur du projet TNA, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

Téléphone : (229) 97 74 87 48 - 90 04 59 19/ Courriel : [aminou\\_raphiou@yahoo.fr](mailto:aminou_raphiou@yahoo.fr)

### LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

<https://tech-action.unepdtu.org/country/benin/>

<https://direction-energie.gouv.bj/>